

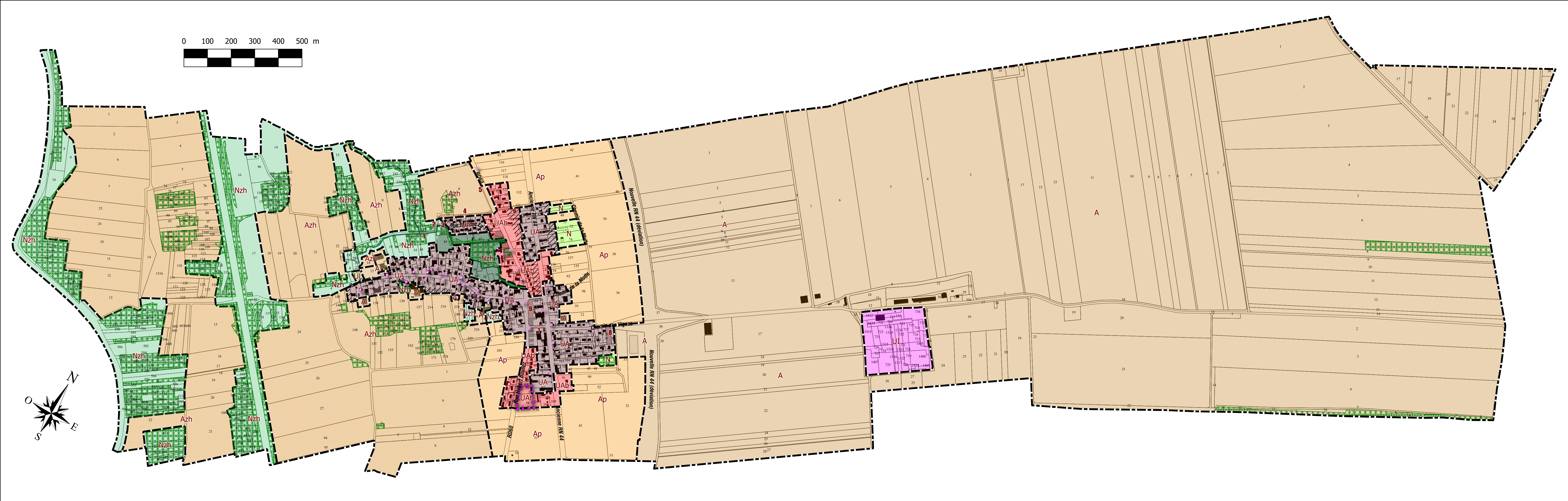


Table des éléments identifiés

n°	Objet
1	Maison
2	Mur
3	Maison
4	Eglise
5	Maison
6	Maison
7	Maison
8	Maison
9	Mur
10	Maison
11	Maison
12	Mairie
13	Mur
14	Maison
15	Maison
16	Mur
17	Maison
18	Maison
19	Maison
20	Maison
21	Maison
22	Maison
23	Maison
24	Maison
25	Maison
26	Mur
27	Maison et Parc
28	Mur
29	Maison
30	Maison
31	Maison
32	Maison
33	Maison
34	Arbre de la Liberté
35	Calvaire et 2 tilleuls
36	Calvaire
37	Calvaire

Table des Emplacements Réservés

Niméro	Surface	Objet	Bénéficiaire
1	600	Rétablissement de continuité entre le chemin des Martinots et la ruelle du Pont Naudin (circulations douces et entretien du Ru). Largeur de 6 m.	Mairie de Chepy
2	160	Elargissement de la ruelle du Pont Naudin sur 2 m de part et d'autre de la voie actuelle pour permettre la circulation des véhicules de secours et une liaison douce.	Mairie de Chepy
3	400	Création d'cces pompier à la rue Maxime-La-Tour. Largeur de 7 m correspondant à la plus faible largeur entre parcelles.	Mairie de Chepy
4	2700	Création d'une voie permettant la circulation des véhicules de secours entre la ruelle du Pont Naudin et la RD60. Largeur de 9m s'appuyant sur la largeur de la parcelle.	Mairie de Chepy
5	1100	Réalisation d'aménagements latéraux à vocation paysagère (plantations), de circulations douces (piétons, cyclistes). Largeur de 5m.	Mairie de Chepy
6	1400	Création d'une voie reliant la RD60 et l'ancienne RN44. Largeur de 9m s'appuyant sur la largeur de la parcelle.	Mairie de Chepy
7	300	Elargissement du chemin des vignes sur 2 m de part et d'autre de la voie actuelle.	Mairie de Chepy
8	1500	Extension du cimetière (1500m²)	Mairie de Chepy
9	1600	Aire de jeux et de loisirs	Mairie de Chepy

Légende

Limites communales

Zonage du PLU

UA

UAab

UI

UL

A

Ap

Azh

N

Nzh

Secteur faisant l'objet d'OAP

Emplacements Réservés (Cf. tableau ci-contre)

Espaces Boisés Classés

Secteurs de jardins en zone U

Identification au titre de l'article L151-23 (nature en ville)

Élément remarquable identifié au titre de l'article L151-19

DEPARTEMENT DE LA MARNE

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

Commune de Chepy

Pièce graphique du règlement
ZONAGE
de l'ensemble du territoire
Document 4-2a

Vu pour être annexé à la
délibération du

Approuvant le PLU

Cachet et Signature du
Président



GEOGRAM
Environnement - Urbanisme

16 rue Rayet Liénart
51420 Witry-lès-Reims
Tél. : 03 26 50 36 86
Fax : 03 26 50 36 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr